

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 novembre 2010

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2010/10-C/4
24 septembre 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2010 — YÉMEN 200044

Assistance alimentaire aux réfugiés somaliens

Nombre de bénéficiaires	183 000
Durée du projet	23 mois (1 ^{er} février 2010–31 décembre 2011)
Quantité de produits alimentaires fournie par la PAM	9 063 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	4 308 860
Coût total pour le PAM	7 009 882

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODC*: M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

Attachée de liaison, ODC: Mme M. Jaring tél.: 066513-2342

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)

RÉSUMÉ

1. Le PAM vient en aide depuis 1992 aux réfugiés qui se trouvent au Yémen. L'insécurité politique et l'instabilité économique qui règnent dans la corne de l'Afrique ont conduit un nombre toujours croissant de réfugiés à émigrer au Yémen. On estime à 75 000 le nombre des nouveaux réfugiés qui auront atteint les côtes du pays d'ici la fin 2010. Beaucoup poursuivront leur route vers des États tiers, mais ils sont de plus en plus nombreux à s'installer dans le pays, surtout dans les zones urbaines de Sanaa et d'Al-Basateen à Aden.
2. Selon le Gouvernement yéménite, il y aurait actuellement quelque 800 000 réfugiés dans le pays, dont 150 000 sont enregistrés. La barrière linguistique reste un problème qui limite l'intégration et les possibilités de travail dans la communauté d'accueil. La majorité des réfugiés urbains sont employés dans le secteur non structuré, tandis que les familles vivant dans le camp n'ont aucune possibilité d'accéder à l'autonomie en raison de l'isolement et du climat pénible de la zone.
3. Dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), le PAM apporte un soutien alimentaire vital aux nouveaux arrivants sur la côte et dans les centres d'accueil, ainsi qu'aux personnes se trouvant à Kharaz, l'unique camp de réfugiés du Yémen. L'intervention s'est révélée appropriée et efficace; sans l'appui alimentaire du PAM, plus de 90 pour cent des réfugiés du camp de Kharaz seraient jugés en situation d'insécurité alimentaire.
4. Les programmes de supplémentation alimentaire mis en place dans le camp et à Al-Basateen ciblent les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition, et d'autres groupes vulnérables. Les objectifs généraux sont de réduire ou de stabiliser les niveaux de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans et d'améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants ciblés.
5. Une aide est aussi apportée dans le camp et à Al-Basateen sous forme de repas scolaires distribués dans trois écoles primaires et une garderie. Ces repas sont destinés à favoriser la persévérance scolaire et à maintenir les taux d'inscription et de fréquentation scolaires.
6. Le PAM met en oeuvre un nouveau programme, ciblant les réfugiés urbains à Sanaa et Aden, qui prévoit la distribution de bons d'alimentation ayant une valeur monétaire aux bénéficiaires qui sont forcés de choisir entre suivre une formation professionnelle et gagner un revenu de base. L'objectif est de réduire le déficit d'accessibilité alimentaire en créant des incitations à la participation à des activités de formation professionnelle, tout en contribuant à la valorisation du capital humain et en renforçant la capacité des familles de briser le cercle vicieux de la faim chronique transmise de génération en génération.
7. Les activités sont menées par le PAM en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et différentes organisations non gouvernementales locales et internationales.
8. L'IPSR traite une situation de réfugiés prolongée, et les stratégies de retrait viables sont extrêmement limitées. Il n'existe actuellement pas de solution durable pour les réfugiés au Yémen, étant donné que les possibilités de réinstallation sont limitées et que le rapatriement n'est pas envisageable. L'assistance du PAM est essentielle pour maintenir l'état nutritionnel des familles et améliorer les moyens de subsistance.
9. La présente intervention répond à l'Objectif stratégique 1, qui est de sauver des vies et de protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence, et à l'Objectif stratégique 3, qui consiste à remettre sur pied les communautés et à reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition.